

Animations Vacances été 2025

Du 07 juillet au 1er août 2025

Et du 18 au 28 août 2025

Accueil de
Loisirs 3-11
ans

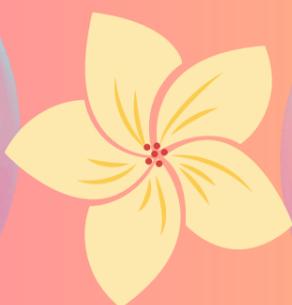


Mini
séjour
4-7 ans



Mini
séjour
équitation
9-15 ans

Accueil
ados
12/16 ans



Mini
séjour
8-12 ans

COMMUNES DE BUHL, LAUTENBACH,
LAUTENBACH-ZELL, LINTHAL, MURBACH



DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE

Informations générales

1. INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS SE FERONT UNIQUEMENT PAR MAIL

Elles débuteront le mardi 17 juin 2025 à partir de 20 Heures.

Age minimum de l'accueil : enfants de 3 ans et scolarisé à la date du centre à 11 ans.

Ce créneau concerne les habitants des 5 communes : Buhl, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Linthal et Murbach.

Comment ça se passe ?

- Envoyez nous un mail dès 20H le mardi 17 juin 2025. Attention les mails reçus avant 20H ne seront pas validés. Pensez à vérifier que votre mail soit bien parti de votre boîte d'envoi ! Il doit contenir tous les documents demandés ci-dessous. Seuls les dossiers complets seront acceptés.

- Les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée des mails (l'heure faisant foi) selon les places encore disponibles. Il n'est pas nécessaire de nous appeler pour confirmation.

- Un mail de notre part, le mercredi 18 juin où jeudi 19 juin 2025, vous confirmera l'inscription de votre enfant et le montant exact à régler.

- Le règlement devra se faire le vendredi 20 juin 2025 au plus tard. Les chèques sont à privilégier, à libeller à l'ordre du Trésor Public et à déposer dans la boîte aux lettres du périscolaire ou au bureau. Les règlements en espèces (faire l'appoint : pas de monnaie rendue) doivent se faire directement au bureau du périscolaire.

- Sans règlement de votre part, la place de votre enfant sera réattribuée dès le mercredi soir.

Pensez à rester joignable. Nous n'hésiterons pas à vous appeler en cas de doute ou si certains jours demandés sont complets.

Pour les autres familles hors Buhl, Murbach, Lautenbach, Schweighouse, Lautenbach-Zell, Linthal : les inscriptions se feront directement dans les locaux du périscolaire dès le vendredi 20 juin 2025 de 8H30 à 18H (selon les places disponibles)

Documents à fournir dans le mail d'inscription :

- la fiche d'inscription COMPLETE
- la fiche des autorisations parentales COMPLETE
- la fiche sanitaire.
- l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus de l'année 2023)
le tarif de la tranche 1 sera appliqué si ce document n'est pas fourni.
- Bons CAF : nous préciser dans votre mail si vous êtes bénéficiaires des bons CAF, le montant si vous le connaissez et si vous souhaitez les utiliser
- une copie de votre avoir si vous en possédez un

Aucune inscription et réservation par téléphone ne pourra être prise en compte.

2. TARIFS ET REGLEMENT (voir grille tarifaire ci-jointe)

Le paiement de l'inscription de votre enfant devra être fait dès confirmation de notre part.

Le règlement devra impérativement être déposé dans la boîte aux lettres ou au bureau du périscolaire le vendredi 20 juin 2025. Passé ce délai, les places seront réattribuées. Privilégiez le règlement par chèque. Ils sont à libeller à l'ordre du Trésor Public. Les bons CAF et les chèques vacances sont acceptés (pas de monnaie rendue pour ce type de paiement). Nous ne prenons pas les chèques CESU.

Les justificatifs et attestations sont à demander au moment de l'inscription et seront délivrés en fin de séjour.

Attention, pas de duplicata fourni ultérieurement.

Si pour une raison d'ordre majeur ou si le nombre d'inscriptions devait s'avérer insuffisant pour permettre le déroulement de l'animation, la somme versée sera remboursée.

Dans tous les autres cas, elle restera acquise. Remboursement sur certificat médical uniquement. Toute inscription reste ferme et définitive. Seuls les enfants domiciliés dans les 5 communes peuvent bénéficier du tarif préférentiel.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant uniquement pour le jour de la sortie, cette inscription sera sous réserve des places disponibles ; priorité aux enfants inscrits sur plusieurs jours de la même semaine !

SAUF POUR LA SORTIE EUROPA-PARK POUR LES JEUNES DE 12-16 ANS.

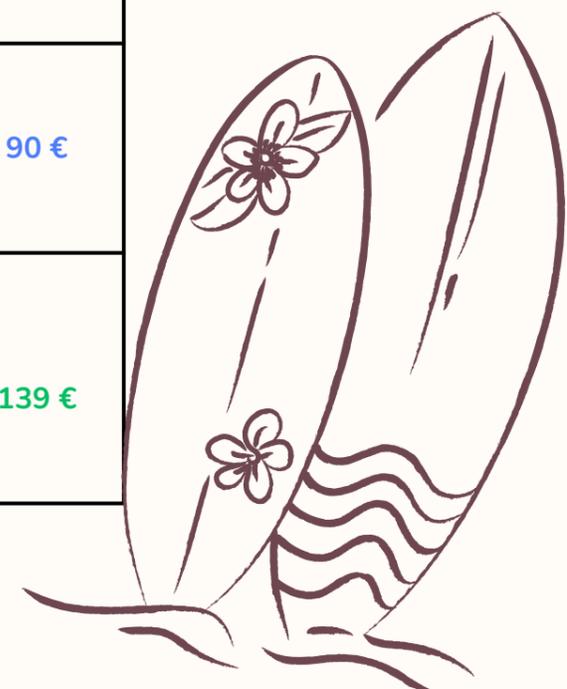


TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS : VACANCES ÉTÉ 2025.



	5 COMMUNES (*)			Autres communes		
	T3	T2	T1	T3	T2	T1
Accueil de Loisirs Journée normale et sortie (Matin + Après- midi sans repas)	13,60 €	15 €	16,50 €	17 €	18,50 €	20,50 €
Accueil de Loisirs Demi-journée (Matin OU Après- midi)	9,10 €	10 €	11 €	11,40 €	12,55 €	13,80 €
SORTIE 7/16 ans Europa park 28 août 2025	55 €	61 €	67 €	69 €	76 €	84 €
SORTIE 3-6 ans Cigoland 28 août 2025	28 €	31 €	34 €	35 €	39 €	42 €
Tarif par jour : Accueil de Loisirs Ados 12/16 ans Du 07 au 11 juillet 2025	20 €	22 €	24 €	25 €	27 €	29 €
Séjour équitation Du 15 au 18 juillet 2025	273 €	301 €	331 €	342 €	376 €	413 €
Mini-camp 4/7 ans "Au Verger" Du 21 au 22 juillet 2025	60 €	66 €	72 €	74 €	82 €	90 €
Mini-camp 8-12 ans "A fond la forme" Du 23 au 25 juillet 2025	92 €	101 €	111 €	115 €	126 €	139 €

*BUHL, MURBACH, LAUTENBACH, LAUTENBACH-ZELL, LINTHAL



Tarification pour l'Accueil de Loisirs

La tarification se fera en fonction des ressources familiales.

Pour l'inscription de vos enfants, il est impératif de nous communiquer par mail l'avis d'imposition ou de non-imposition année 2024 (revenus 2023)

Voici la grille des barèmes du revenu fiscal de référence des familles :

R = revenus fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2024 sur le revenu 2023.

	T3 R inférieur à	T2 R ne dépassant pas	T1 R supérieur à
Famille 1 enfant	27 600 €	36 000 €	36 000 €
Famille 2 enfants	32 400 €	40 800 €	40 800 €
Famille 3 enfants et +	45 600 €	52 800 €	52 800 €

3. ASSURANCES

Les communes ont souscrit une assurance complémentaire couvrant la pratique des activités organisées. Cette assurance ne se substitue en aucune façon à celle des familles, tous les participants aux activités proposées dans cette brochure devant bénéficier d'une couverture sociale et d'une assurance responsabilité civile.

4. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des accueils de loisirs de la commune de Buhl. La commune est seule destinataire des données qui ne peuvent être communiquées à un tiers. Elles sont conservées pour une période de 5 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à la Mairie de Buhl – Pôle Jeunesse – 72, rue du Florival – 68530 BUHL.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

5. RENSEIGNEMENTS

ACCUEIL PERISCOLAIRE / ☎ 03 89 83 07 29

Site de la commune de Buhl : www.ville-buhl.fr rubrique pôle jeunesse / centre de loisirs

e-mail : lesptitspotes.buhl@gmail.com

Fonctionnement de l'accueil de loisirs

3/5 ans, 6/11 ans et 12/16 ans

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs et nous vous en remercions.

La confiance existe entre nous depuis plusieurs années déjà, mais il n'est pas inutile de vous rappeler le fonctionnement général du centre et les modifications d'ordre pédagogique que nous tenons à vous communiquer régulièrement.

Cette année encore nous proposons un accueil à la demi-journée ou à la journée (sauf pour les camps).

Nous partons toujours du principe que les enfants sont en vacances et que de ce fait, nous devons être à l'écoute de leurs besoins et de leur rythme.

Nous ne les obligeons en aucune façon à pratiquer une activité s'ils n'en ont pas envie.

Nous privilégions particulièrement les ateliers permanents, les espaces de jeux symboliques où chacun peut accéder à tout moment, si l'activité proposée par les animateurs ne lui convient pas, ou s'il a envie de découvrir autre chose.

Les animateurs veilleront à susciter l'envie de partager un moment d'animation mais ne contraindront pas votre enfant à l'exception faite de la sortie, du grand jeu, de la balade animée ou toute autre animation où l'intérêt de la participation de l'ensemble du groupe nous semble nécessaire. Il est primordial qu'en tant que parent vous adhérez à ce projet.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le projet pédagogique disponible au centre ou sur simple demande.

N'hésitez pas à poser des questions aux animateurs ou à la directrice, porteurs de ce projet et de son fonctionnement.

Lieux : - Pour les 3/5 ans : école maternelle - 10 rue de l'école - BUHL

- Pour les 6/12 ans et les 12/16 ans : bâtiment du périscolaire – 8, rue de l'école – BUHL

Horaires : de 9H à 12H ou/et de 14H à 17H

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :

- à la journée complète : n'importe quel(s) jour(s) de la semaine

- à la demi-journée : n'importe quelle(s) demi-journée(s) de la semaine



REPAS TIRÉ DU SAC. PAS DE REPAS TRAITEUR.

Attention ! Les inscriptions ados (12/16 ans) se font uniquement à la journée.

Accueil et surveillance : Possibilité d'accueil dès 7H45 et de garde de 17H à 18H.

Goûter : Prévoir un goûter pour le matin (fruits/ légumes) et un pour l'après-midi ainsi qu'une petite bouteille d'eau au nom de votre enfant, le tout dans un sac à dos.

Matériel : Tout matériel abîmé ou perdu pourra faire l'objet d'un remplacement ou d'un remboursement.

Activités : Chaque jour, l'équipe d'animation propose une palette d'activités parmi laquelle l'enfant fait son choix : sport, promenades, jeux, activités manuelles, d'éveil, d'expression...

Afin de garantir une cohérence éducative, nous vous demandons de respecter les horaires d'activités lorsque votre enfant est inscrit : 9h-12h et 14h-17h.

Seules les modifications de ces horaires pour rendez-vous médicaux seront tolérées. Pensez à nous prévenir.

Infos pratiques : Prévoir des vêtements et des chaussures adaptées à la météo et à l'extérieur.

L'accueil de Loisirs des 3-11 ans

Au programme de cet été : Faire équipe, incroyable talent, la vie en Vosges, Immersion en Afrique, l'île aux pirates et le tour d'Europe.

Semaine 1 : du 07 au 11 juillet : "Faire équipe...Toi, moi, nous"

Faire équipe c'est avancer ensemble, s'écouter, se soutenir et s'amuser à plusieurs. Que ce soit pour jouer, créer ou relever des défis, chacun a sa place dans le groupe. En équipe, on partage les idées, les sourires... et les victoires !

Semaine 2 : du 15 au 18 juillet : "Les P'tits Potes ont un incroyable talent"

Et si chacun avait un talent incroyable à révéler ? Cette semaine sera l'occasion de découvrir : une voix, un dessin, une pirouette, une idée géniale... Ensemble on va explorer et partager les talents de chacun. Prêt ? Les incroyables talents, c'est Vous !

Possibilité de vous inscrire à un stage de pêche le 16, 17 et 18 juillet 2025 : Inscription obligatoire les trois matinées (tarif identique à un accueil classique)

Semaine 3 : du 21 au 25 juillet : "La vie en Vosges"

Bienvenue les Vosges !
Forêts mystérieuses, montagnes pleines de secrets, rivières chantantes et traditions... Plonge-toi au coeur d'une belle région à travers des jeux, des découvertes et des créations... Explorez la richesse et la beauté des Vosges !

Semaine 4 : du 28 juillet au 1er août : "Immersion en Afrique"

Cap sur l'Afrique !! Un continent aux mille couleurs, rythmes et saveurs nous ouvre ses portes. A travers des contes, musiques, danses, animaux et traditions les enfants partiront à la découverte d'un monde fascinant, chaleureux et vivant. Un "voyage" plein de curiosité, de joie et de partage.

Semaine 5 : du 18 au 22 août : "L'île aux pirates".

A l'abordage ! Embarquez, moussaillons pour une aventure au pays des pirates. En route vers des îles mystérieuses, à la recherche de trésors cachés, d'énigmes à résoudre et de défis à relever en équipe !

Semaine 6 : du 25 au 28 août : "Le tour d'Europe"

"Passeport en poche, venez explorer les merveilles de l'Europe ! Chaque pays, une surprise... Chaque activité, une aventure !"

PROGRAMME DÉTAILLÉE : DOCUMENT EN ANNEXE

FERMETURE DU CENTRE LE VENDREDI 29 AOÛT 2025

SORTIES ET ÉVÈNEMENTS À LA JOURNÉE

JEUDI 10 JUILLET : PISCINE DE MUNSTER

Allons nous rafraîchir à la piscine de Munster, toboggan, piscine à vagues, pentagliss, rivière sauvage... Tout est là pour passer une belle journée en compagnie de tes copains.

A prévoir : Affaires de piscine, brassards (si l'enfant est non-nageur), casquette et repas tiré du sac avec une gourde d'eau.



VENDREDI 18 JUILLET : SPECTACLE DES ENFANTS SUR LE THÈME "INCROYABLE TALENT"

Nous avons le plaisir de vous inviter à découvrir le spectacle préparé avec les enfants lors de cette semaine !

Sur le thème « Incroyable Talent », vos artistes en herbe vous réservent une belle surprise : chant, danse, théâtre, acrobaties... chacun pourra exprimer sa créativité et son talent.



JEUDI 24 JUILLET : VISITE DU JARDIN DU HAUT-CHITELET ET DE LA CONFISERIE DES HAUTES-VOSGES

Entre nature et douceurs... une journée pleine de découvertes !

Préparez-vous à vivre une escapade au cœur des Vosges, où la beauté de la nature rencontre la gourmandise !

Nous commencerons par une promenade dans un jardin aux mille senteurs et couleurs du monde.

Puis, direction la confiserie des Hautes-Vosges, pour percer les secrets de fabrication des bonbons... et peut-être même en déguster quelques-uns !

Un beau moment de découverte, de plaisir à partager ensemble !

A prévoir : tenue adaptée à la météo, baskets, casquette, repas tiré du sac et gourde d'eau.



JEUDI 31 JUILLET : ZOO DE MULHOUSE

“À la rencontre des animaux”

Viens découvrir les animaux du zoo : Tigres, tortues, pandas roux, loups, manchots... Un véritable tour du monde animal en une journée !

Entre découverte et respect de la biodiversité, cette sortie sera l'occasion parfaite pour éveiller la curiosité et la conscience écologique des petits comme des grands.

A prévoir : tenue adaptée à la météo, baskets, casquette, repas tiré du sac et gourde d'eau.



JEUDI 21 AOÛT : PISCINE "NAUTILIA"

Rien de tel qu'un bon moment à la piscine pour se rafraîchir, s'amuser et bouger !

Direction la piscine de Guebwiller, pour une journée placée sous le signe de la détente et des éclaboussures. Toboggans, bassins ludiques, jeux d'eau... tout est réuni pour passer un moment joyeux entre amis.

Préparez vos maillots, vos serviettes et votre plus beau sourire !

A prévoir : Affaires de piscine, brassards (si l'enfant est non-nageur), casquette et repas tiré du sac avec une gourde d'eau.



JEUDI 28 AOÛT : PARC D'ATTRACTION EUROPA-PARK POUR LES 7-16 ANS (2009 À 2018)

Réalise le tour d'Europe au parc d'attraction "EUROPA-PARK" ... Bateau pirate, bûches, grand huit mais aussi manège plus calme... Il y en aura pour tout le monde !!

A prévoir : tenue adaptée à la météo, baskets, casquette, repas tiré du sac et gourde d'eau.



JEUDI 28 AOÛT : PARC D'ATTRACTION CIGOLAND POUR LES 3-6 ANS (2019 À 2021)

Une journée au pays des manèges et des sourires !

Les petits aventuriers vont vivre une journée pleine d'émotions au parc d'attractions !

Au programme : petits trains, manèges tout doux, balades enchantées et rires partagés. Un univers adapté aux plus petits, pour découvrir les joies du parc.

Entre amusement et découvertes, cette sortie promet des souvenirs !

A prévoir : tenue adaptée à la météo, baskets, casquette, repas tiré du sac et gourde d'eau.



MINI SÉJOUR ÉQUITATION

QUAND ? : DU MARDI 15 AU VENDREDI 18 JUILLET 2025

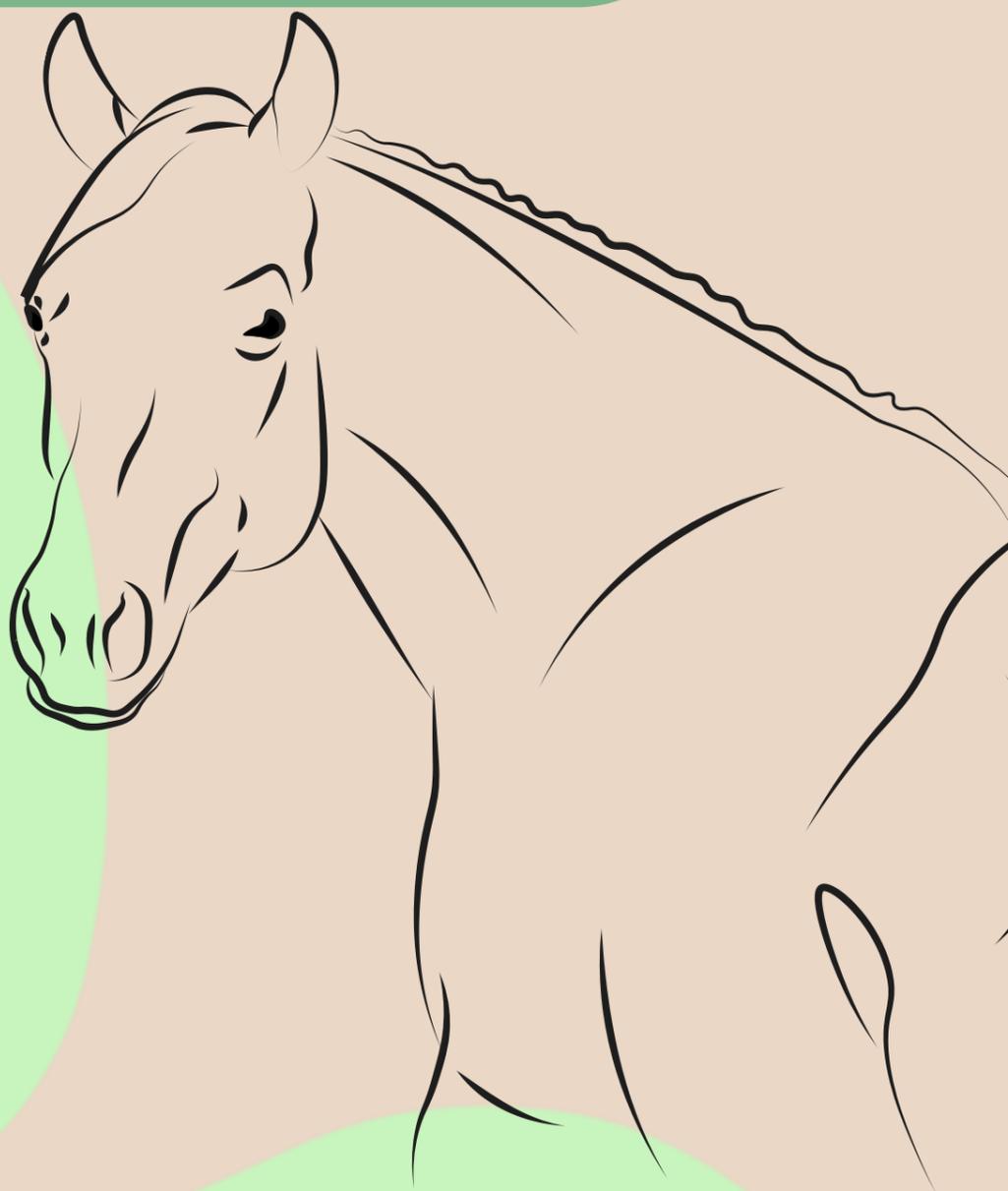
OU ? : ECURIE DU CHAMPS DU VENT À THIÉFOSSE (88)

QUI ? : LES ENFANTS DE 9 À 15 ANS (ENFANTS NÉS ENTRE 2010 ET 2015)

ANIM'S : JESSICA ET CHLOÉ

AU PROGRAMME :

- ½ JOURNÉE D'ÉQUITATION (VOLTIGE, BALADE, JEUX À CHEVAL...)
- RANDONNÉE AUX GORGES DU CROSERY
- SORTIE À LA BASE NAUTIQUE DE SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE + STRUCTURES GONFLABLES AQUAFLY
- SOIRÉE ET REPAS À THÈMES (BLIND TEST, KARAOKÉ, BOOM...)
- GRAND JEUX
- NUIT SOUS DÔME



CE PRIX COMPREND :

- LE TRANSPORT EN MINI-BUS
- L'HÉBERGEMENT
- LA RESTAURATION
- L'ENCADREMENT
- LES COURS D'ÉQUITATION
- LES ACTIVITÉS ANNEXES

LES TARIFS

	5 COMMUNES (*)			Autres communes		
	T3	T2	T1	T3	T2	T1
Séjour équitation Du 15 au 18 juillet 2025	273 €	301 €	331 €	342 €	376 €	413 €

LE DOSSIER DE CAMP AVEC TOUTES LES INFORMATIONS
VOUS SERA REMIS APRÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT.

Mini-camp 4/7 ans et 8/12 ans

ENFANTS NÉS EN : 2020, 2019, 2018

ENFANTS NÉS EN : 2014, 2015, 2016,
2017

Lieu : Au verger de l'école primaire

4/7 ans : Du lundi 21 juillet au mardi 22 juillet 2025 :

2 JOURS +
1 NUIT SOUS TENTE

Mini campeurs, maxi souvenirs !

Des jeux, des histoires au coin du feu, des activités et une bonne dose de sourire : Manu, Dorothee et Léna proposent un mini camp tout doux pour les petits aventuriers.

Au programme : Piscine de Nautilus, accrobranche au lac blanc, balade, veillée au coin du feu...

8/11 ans : Du mercredi 23 juillet au vendredi 25 juillet 2025 :

3 JOURS +
2 NUITS SOUS TENTE

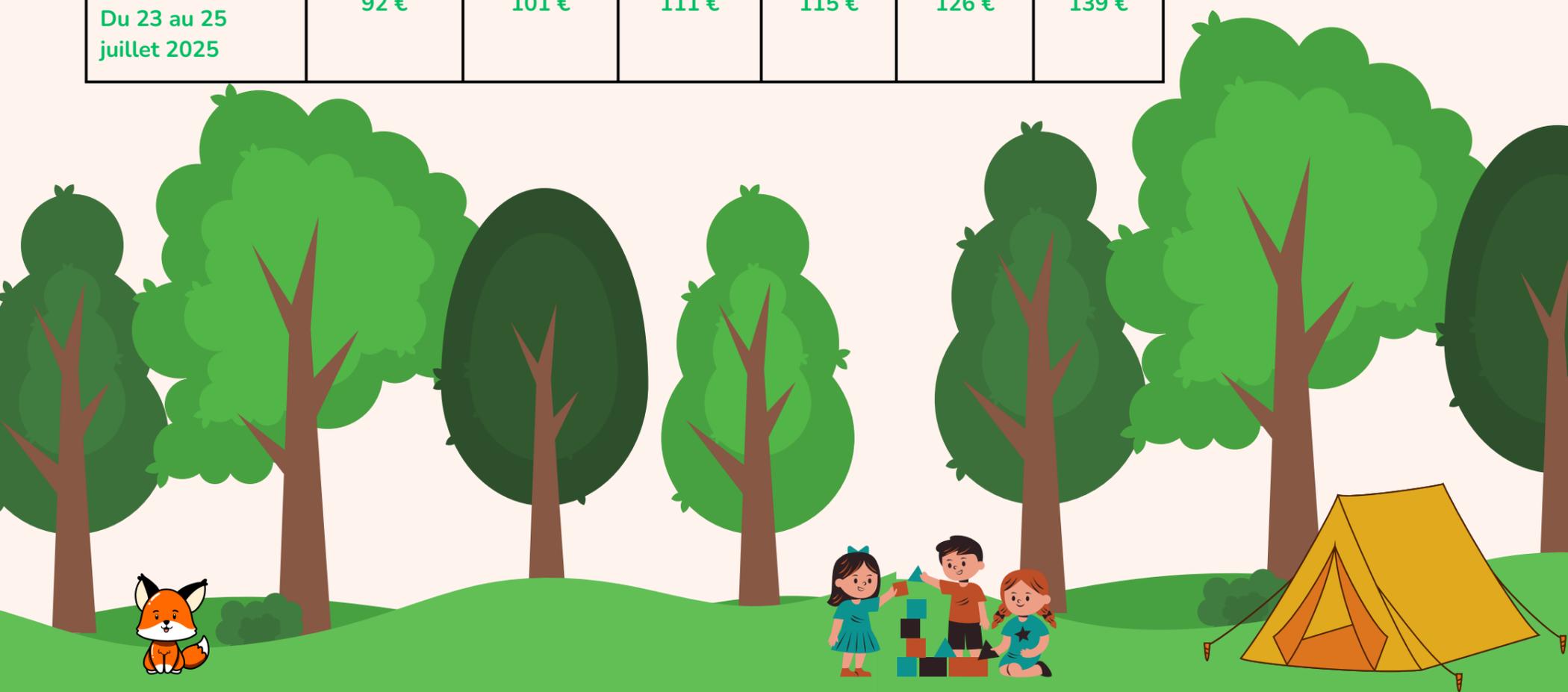
Nuits sous les étoiles, rires au coin du feu !

Rejoignez Joëlle et Jessica pour deux nuits sous tente pleines de découvertes et d'amusement !

Au programme : Accrobranche à Kruth, piscine de Nautilus, matinée pêche, vélo, et baignade au lac de Brognard (90) avec structures gonflable Aquabubble.

Le dossier de camp avec toutes les informations vous sera remis après l'inscription de votre enfant.

	5 COMMUNES (*)			Autres communes		
	T3	T2	T1	T3	T2	T1
Mini-camp 4/7 ans "Au Verger" Du 21 au 22 juillet 2025	60 €	66 €	72 €	74 €	82 €	90 €
Mini-camp 8-12 ans "A fond la forme" Du 23 au 25 juillet 2025	92 €	101 €	111 €	115 €	126 €	139 €



L'accueil de Loisirs ADOS 12 / 16 ANS

(2009 à 2013)

Places limitées à 16 jeunes.

Nous proposons un accueil spécifique pour les pré-ados et ados.
Ce petit groupe vivra des moments forts accompagné de Jessica et Chloé.

Dates : du lundi 07 au vendredi 11 juillet 2025

Lieu et rendez-vous : Bâtiment du périscolaire - 8 rue de l'école - 68530 BUHL

Accueil échelonné possible de 7h45 à 9h00.

Départ à partir de 17 heures du périscolaire (possibilité de surveillance jusqu'à 18 heures).

Assurez-vous de fournir l'autorisation de sortie de l'Accueil de Loisirs pour les jeunes qui rentrent seuls en fin de journée (document ci-joint).

Les inscriptions se font en journée complète mais pas forcément à la semaine.

Repas : Prévoir un repas froid tiré du sac + les goûters du matin et de 16h ainsi qu'une bouteille ou une gourde d'eau dans un sac à dos tous les jours

Tenue : Tenue souple et adaptée à la météo et aux activités + casquette + basket.

Tarifs : Voir grille de tarification

Les objectifs pédagogiques : Le projet pédagogique est disponible sur simple demande et affiché dans le centre.

Programme d'activités :

	LUNDI 07	MARDI 08	MERCREDI 09	JEUDI 10	VENDREDI 11
M A T I N	RANDONNÉE ET PIQUE-NIQUE À L'OEIL DE LA SORCIÈRE À THANN DÉPART 9H	RENCONTRE AVEC LE SERVICE JEUNESSE DE BOLLWILLER ET DIRECTION LE LAC DE BROGNARD (90) POUR LA JOURNÉE DÉPART 9H30	RENCONTRE AVEC LE SERVICE JEUNESSE D'ISSENHEIM ET JEUX SPORTIFS TOUS ENSEMBLE A BUHL	SORTIE À LA PISCINE DE MUNSTER DÉPART 9H	DIRECTION LE PUMPTRACK DE HOMBURG (RAMÈNE TA TROTT') DÉPART 9H
12H-14H	Pique-nique	Pique-nique	Pique-nique	Snack offert	Pique-nique
A P R È M	PRIVATISATION WAKALASE : VIENS SURFER SUR LA VAGUE RETOUR 17H30	AU PROGRAMME : BAINADE JEUX SPORTIFS STRUCTURES GONFLABLES RETOUR VERS 17H30	BUHL VS ISSENHEIM LASER GAME À WAKALASE CERNAY 2 SESSIONS RETOUR 17H	SORTIE À LA PISCINE DE MUNSTER RETOUR 17H30	DIRECTION LES EAUX VIVES À HUNINGUE POUR DE L'HYDROSPEED. RETOUR 17H30  ATTESTATION DE PASS NAUTIQUE OBLIGATOIRE
	BASKETS DE RANDONNÉE, MAILLOT DE BAIN, SERVIETTE.	BASKETS, CLAQUETTES, MAILLOT DE BAIN, SERVIETTE, CRÈME SOLAIRE.	BASKETS DE SPORT, TENUE SOMBRE.	BASKETS, CLAQUETTES, MAILLOT DE BAIN, SERVIETTE, CRÈME SOLAIRE.	BASKETS, TROTTINETTE, CASQUE, CLAQUETTE, MAILLOT DE BAIN, SERVIETTE, CRÈME SOLAIRE.

L'Accueil de Loisirs des 12-16 ans

Semaine 1 : du 07 au 11 juillet 2025 : Accueil Ados

Chaque jour une nouvelle aventure, chaque moment un souvenir à créer !

Jess et Chloé vous attendent pour une semaine pleine de challenges et surtout pour t'éclater avec tes potes dans une ambiance dynamique et conviviale !!

ATTENTION : Attestation du Pass Nautique OBLIGATOIRE pour la sortie Hydrospeed à Huningue le vendredi 11 juillet 2025 (voir document ci-joint).

Semaine 2 : du 15 au 18 juillet 2025 : Mini-séjour équestre

Tu rêves de passer tes journées au grand air, de t'occuper de chevaux et de vivre des moments forts entouré(e) de nouveaux amis ? Ce camp est fait pour toi !

Pendant 4 jours, viens vivre une expérience dans un cadre naturel. Les chevaux et poneys t'accompagneront dans cette aventure. Au programme : des activités nautiques, des randonnées et des veillées au coin du feu.

Jeudi 28 août 2025

"Envie de t'éclater entre copains, de hurler dans les montagnes russes ? Rejoins-nous pour une journée 100 % fun au parc d'attraction EUROPA PARK ! Sensations fortes, fous rires garantis, et bonne humeur au programme. Que tu sois team manège à l'envers ou team manège chill - tranquille, il y en aura pour tous les goûts. Monte à bord... ça va secouer !"



ATTESTATION DU « PASS-NAUTIQUE »
PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET
AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Circulaire du 30 mai 2012 (Fiche n°3) ; Code du sport : A322-3 (1-2-3)

Le test « Pass-Nautique » prévu à l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 a pour objet de vérifier l'aisance aquatique d'un mineur avant de participer à une activité des activités suivantes : - canoë, kayak et activités assimilées ; - radeau et activités de navigation assimilées ; - certaines activités de voile.

La réussite au même test est requise mais la capacité à nager est obligatoirement vérifiée

(test est réalisé sans brassière de sécurité), pour les activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées : activité de perfectionnement du canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsée à la pagaie (fiche 3.2) ;
- canyonisme (fiche 4) ;
- nage en eau vive (fiches 10.1 et 10.2) ;
- surf (fiche 18) ;
- navigation à la voile au-delà de 2 milles nautiques d'un abri (fiche 20.3) ;
- navigation dans le cadre du scoutisme marin (fiche 20.4) ;
- vol libre : activités de glisse aérotractée nautique (fiche 21.4).

Pour les activités de découverte du canoë, du kayak, du raft et d'autres embarcations propulsées à la pagaie (fiche 3.1), ainsi que pour la navigation diurne en planche à voile, dériveur léger et multicoque léger ou autre embarcation à moins de 2 milles nautiques d'un abri (fiches 20.1 et 20.2), le test peut être réalisé avec brassière de sécurité.

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- | | |
|--|--------------------------|
| Effectuer un saut dans l'eau | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes | <input type="checkbox"/> |
| Nager sur le ventre pendant 25 mètres | <input type="checkbox"/> |
| Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant | <input type="checkbox"/> |

Test réalisé : avec brassière sans brassière

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif (sauf BNSSA) :

Signature :

Test admis en équivalence :

- **L'Attestation du Savoir Nager en Sécurité**

Arrêté du 28/02/2022

Article A 322-3-3 du Code du sport

- **Le Sauv'Nage (amené à disparaître au profit de l'attestation du Savoir Nager en Sécurité)**

L'attestation de réussite au test commun des fédérations ayant la natation en partage répondant au moins aux exigences définies par le décret est équivalente au test défini par l'arrêté

ANIMATIONS VACANCES

**CHERS PARENTS,
DANS UN SOUCI DE SÉCURITÉ ET AFIN DE FAVORISER LES RAPPORTS ENTRE LES PARENTS ET L'ÉQUIPE
D'ANIMATION, NOUS ORGANISONS AU MIEUX L'ACCUEIL ET LE DÉPART DE VOS ENFANTS.**

AINSI NOUS VOUS REMERCIONS DE :

- SIGNALER LA PRÉSENCE DE VOTRE ENFANT À L'ANIMATEUR PRÉSENT QUI L'INSCRIRA DÈS SON ARRIVÉE SUR LA LISTE DE PRÉSENCE.**
- RECHERCHER VOTRE ENFANT À LA FIN DE L'ACTIVITÉ ET SIGNALER SON DÉPART À UN ANIMATEUR.**

SI VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE ENFANT REGAGNE LE DOMICILE FAMILIAL PAR SES PROPRES MOYENS, NOUS VOUS REMERCIONS DE REMPLIR LA DÉCHARGE CI-DESSOUS :

AUTORISATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ

AUTORISE MON ENFANT

AGÉ DE ANS

À QUITTER, NON ACCOMPAGNÉ, LE CENTRE DE LOISIRS, À LA FIN DES

ACTIVITÉS À 17 HEURES OU 17H30 (SELON LE PROGRAMME)

FAIT A BUHL, LE

SIGNATURE :